L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureaux, No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 23 NOVEMBRE.

FEUILLETON

L'EPÉE DE SUZANNE.

SUITE DE L'ÉPOUSE DUJCONSTABLE)

PAR EMM. GONZALES.

XI.—Suite.

—Ceci me paraît clair, mafre Goulard, et vous raisonnez comme un ange.

L'archer s'inclina modestement.

—Allons! dit Pasquale Veneno en maîtrisant son hennissement de joie, allons, nous reprendrons le chemin que nous venons de suivre.

Déjà ils s'enveloppaient dans leurs grossières capes brunes et s'étendaient sur le roc pour y dormir, quand un galop de cheval retentit de nouveau dans le bois et fit relever brusquement les têtes.

Le bruit venait de loin, mais le fer du cheval frappant sur un sentier rocailleux et étant réputé, d'échos en échos par une nuit silencieuse, il s'entendait aussi distinctement que si la distance n'eût été que très-médiocre.

—Voici du nouveau! dit Pasquale.

—Ce sont sans doute les maraudeurs français, répliqua Goulard, qui écoutait avec tous les signes d'une violente anxiété, si vous voulez m'en croire, mon bon seigneur, vous repartiriez sans tarder d'une minute.

Pasquale sourit bénignement.

—Y songez-vous, mon brave archer, prêtez un peu l'oreille, et vous reconnaîtrez que nous n'avons affaire qu'à un seul cavalier.

Goulard avait parfaitement deviné, mais dans la situation critique où il se trouvait, tout incident devenait pour lui un sujet d'inquiétude.

Cependant plus le galop se rapprochait, plus ses craintes se dissipaient, son esprit calmé par la réflexion lui démontrait l'impossibilité du danger qui lui était vaguement apparent d'abord.

En effet, que pouvait-il craindre? Le sous hardi qu'il tentait n'était connu que de marquis de Pescaire. Quel motif eût pu contraindre ce dernier à renoncer à une entreprise dont le succès entraînait la chute de son redoutable rival.

Ou supposant même qu'une cause imprévue l'eut fait changer d'avis, son propre intérêt le forçait à sauver un complice dont les révélations lui seraient funestes.

Goulard en était là de ses rassurantes réflexions, lorsqu'il devint pâle comme un mort en voyant le cavalier mystérieux arrêter comme un ouragan et s'arrêter court en face des maîtres étendus pêle-mêle sur le roc.

Il avait reconnu Suzanne Lalibre, dont le visage décomposé trahissait à la fois la fatigue d'une course furieuse et le ravage d'une désolation profonde.

Elle posa un instant la main sur son front, comme pour rappeler ses pensées; puis, promenant autour d'elle des yeux brillants du feu de la fièvre, elle murmura d'une voix déreinte.

—Le seigneur Pasquale Veneno est-il parmi vous, compagnons?

Le gros homme tremblait en entendant cette voix si douce et en regardant ce mignon visage, il se sentit attiré vers le nouveau venu par une sympathie singulière, et s'avançant, le front découvert, il répondit:

—Puisque c'est moi que vous cherchez, mon jeune cavalier, je suis à vos ordres.

Suzanne, brisée, haletante, comme plaint avec attention cette interlocutrice; elle fut sévère par l'expression de bonhomie qui épanouissait sa large face, et conçut l'espoir de réussir dans son projet.

—Avant toute explication, reprit le bonin Pasquale, dont les yeux ne pouvaient se détacher des beaux yeux de la jeune fille, descendez de cheval et venez vider avec nous une fiole de montefiancone. Vous avez fourni une course trop rude pour ce si mignon gentilhomme, qui en est sans doute à sa première campagne.

—Merci! seigneur Espagnole, dit Suzanne sans bouger, et levant les yeux au ciel, elle ajouta: — Dieu soit loué! je suis arrivée à temps.

Le frère de Martino parut piqué de s'être enthousiasmé inutilement en courtoisies, et dit sèchement:

—Pourquoi donc, mon gentilhomme, étiez-vous en quête du pauvre Pasquale Veneno?

—Par ordre de M. le connétable de Bourbon, répondit-elle d'une voix ferme.

Pasquale laissa tomber ses gros bras le long de son corps

—Et de deux! fit-il stupéfait. Ah! le duc me donne de la besogne cette nuit.

—Vous avez donc les mains l'honneur et le salut de ce grand capitaine, dit gravement Suzanne.

Qu'ordonne-t-il à son serviteur, mon joli cavalier? demanda Pasquale avec humilité.

—Il veut compter de hâter la marche du convoi que vous avez mission de conduire à son camp.

Pasquale partit d'un formidable éclat de rire

—Quoi! c'est de la part de M. le connétable que vous m'apportez cet ordre, mon gentilhomme?

—Eu doutez-vous? s'écria Suzanne.

Pasquale la regarda fixement et s'aperçut qu'elle se troublait, malgré une efforte pour rester impassible. Le cœur de la pauvre fille se serrait en pressentant l'obstacle contre lequel son énergie pourrait se briser.

Elle était d'autant plus émue que la figure de l'agent du duc avait changé d'expression avec une mobilité sinistre. Ce gros homme si bonin n'était plus reconnaissable; ses joues s'étaient violacées, ses yeux en tigrèrent d'étincelles, fauves comme ceux des chats irrités, sa bouche se carminait d'une teinte sanglante, ses cheveux ardents se hérissaient. Cette face débonnaire était devenue terrible.

Ce fut d'une voix sèche et dure qu'il reprit:

—Le duc m'a fait remettre à l'instant un ordre exactement contraire; il me paraît donc bien difficile que l'un des deux messagers ne soit pas un fourbe et un traître.

Un pâle sourire s'il sur les lèvres de Suzanne, qui répondit en jetant autour d'elle un regard inquiet:

—Vous avez raison, seigneur Pasquale, il y a ici un traître! Ce misérable, que les ennemis du connétable ont soudoyé à prix d'or, nous a devancés. C'est un archer français enlevé par surprise au camp de François Ier, et je saurai bien le contraindre à avouer.....

—Holà! tout beau! mon jeune coq, interrompit Goulard, qu'il s'était remis parmi les meilleurs, et qui se montra tout à coup; je n'ai pas envie de vous servir de jouet. Oui, il y a un traître, et je me charge de le faire connaître à ce digne seigneur et à tous ces braves gens.

Suzanne se dit:

—Je suis perdue, mais Charles compte sur moi, et j'irai jusqu'au bout.

Cependant Pasquale Veneno s'était avancé brusquement entre elle et l'archer.

—Un instant, dit-il, moi aussi j'ai un ordre à donner. Vous vous expliquerez ensuite, mes agneaux.

Il se tourna vers la troupe et cria:

—Pompeo!

Le muletier qui avait paru le premier à Goulard se leva, c'était un grillard bâti comme Hercule, au cou de taureau, au front bas et aux cheveux crépus.

—As-tu ton paquet de cordes? demanda Pasquale

—Il ne me quitte jamais, dit Pompeo.

—Attache une corde à cette pointe de roc qui semble s'avancer tout exprès au dessus du ravin pour nous rendre service, et tâche-toi prêt.

Pompeo prit ses précautions avec une lenteur calculée, et s'approcha de Goulard.

—Ce n'est pas de plus simple chez tous les peuples, répondit froidement l'archer, et je ne suis pas un homme d'esprit et de sens. Cependant Vanderbilt DEVOTE un éminence trop à fait inconnu de tout le monde, dont il ne connaît ni le caractère, ni le chiffre, ni le cachet, un objet quelconque allemand qui soit éminemment digne de toute en confiance et qu'il soit bien réellement à ses ordres.

—Sa grâce le duc l'Alençon Pasquale. Comment n'avais-je pas songé moi-même à te demander les lettres de créance..... Cas enfin tu en as nombreuses.

L'archer se tourna vers Suzanne Lalibre de la façon la plus civile et lui dit d'un air bête:

—Voyons, mon gentil damoiseau, montrez à notre excellence jugé le message que vous a confié monsieur le duc.

Le visage de la jeune fille s'empourpra aussitôt, car elle comprenait combien la ruse de Goulard était dangereuse pour elle; cependant elle répondit d'une voix éteinte:

—Un message? mais je n'en ai pas.

Un murmure général accueillit cet aveu, dont le fourbe s'empressa de tirer parti aussitôt quand il s'aperçut que Pasquale paraissait désagréablement surpris de son interruption:

—Vous l'avez entendu, mes amis, s'écria-t-il en s'adressant aux muletiers et en tournant à Pompeo un coup d'œil affectueux, — ce joli messager n'a pas de message. Donc on n'est pas un messager. Suis-je logique? Et remarquez qu'il s'agit du salut d'un convoi d'argent auquel est attachée la destinée de mon glorieux maître.

(*A continuer.*)

AGENCE D'IMMIGRATION
54 RUE DE L'UNION,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ donnera ses ordres de la Louisiane et des États voisins qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à s'gnr des à présent des contrats pour l'émigration de travailleurs, soit de l'Inde, soit de la Chine.

N. B.—M. CHARLES DE GAALON, intéressé dans cette agence, est chargé de la prescription de M. Reimonenq. 1an

CONTRAT D'ENGAGEMENT DE TRAVAIL.

Je soussigné ——— natif de ——
ce ——— ——— âgé de ——— ans, suis convenu avec MM ——— ——— de ce qui suit

ART. 1.—Je m'engage dès à présent à m'embarquer pour ——— ——— sur le navire que m'indiquera le dit ———

ART. 2.—Je m'engage également pour l'espace de cinq années à travailler en la dite ——— sous ordres de MM ——— ——— ou des personnes auxquelles ils transféreront le dit contrat, ou à quoi je les autorise, et obligeant à opérer toute espèce de travaux dans ce pays à la campagne, dans les villes et n'importe où ils le désireront, soit dans les maisons particulières, établissements de prisons qui pourront leur être confiés ou sur lesquels ils auront droit de surveillance, marais, calfatage, carrières, jardins, prairies, fermes, et en général à faire n'importe quelle espèce de travail à la campagne et à la ville.

ART. 3.—Les cinq années pour lesquelles je m'engage dans l'article précédent commenceront à compter à partir du huit ème jour de mon arrivée au dit port de la ——— si j'arrive en bonne santé, et dans le cas où j'arriverais malade et incapable de travailler, le dit délai commencera huit jours après ma sortie de l'infirmerie.

Ces cinq années consécutives se composeront de 60 mois, chaque mois de 26 jours de travail effectif et complet, les jours ne seront dès qu'après 26 jours de travail. Les jours de maladie ne seront pas comptés, et le paiement des salaires non plus que pour la suppression de temps de travail déterminé ici comme il vient d'être dit.

ART. 4.—Les heures pendant lesquelles je devrai travailler dépendront du genre de travail que l'on me donnera et dans notre qu'il sera nécessaire d'y apporter, ce qui sera laissé au libre arbitre du patron ou ordres du quel je serai, il devra m'être accordé chaque jour les heures de repos, celle pour le dîner et le déjeuner, suivant les coutumes du pays pour les ouvriers.

ART. 5.—En sus des heures de repos, on ne pourra me faire travailler les jours de dimanche que suivant la coutume établie.

ART. 6.—Je me soumets à l'ordre et à la discipline qui s'observeront dans l'établissement, atelier, ferme ou maison d'habitation auquel on me destine, sous réserve cependant du droit qui me reste de me plaindre devant l'autorité légale en cas de maladie.

ART. 7.—Je n'voyage à salaire pour chaque jour d'absence sans motif légitime, la dépendances de la privation de la ou à titre pour cette journée, la retenue d'une autre journée de salaire à titre de dommages-intérêts

ART. 8.—Les dimanches et fêtes après avoir rempli mes devoirs religieux, je pourrai employer mon temps à travailler pour moi un morceau de terre qui me sera destiné et que je pourrai cultiver, et travailler je ne suis pas destiné au service domestique, &c, dans ce cas je n'aurai pas droit à ces avantages; mais en échange on me donnera les vêtements et chaussures dont j'aurai besoin dans mon emploi.

ART. 9.—S'il arrivait que mes services ne fussent plus utiles, je resterai libre de retourner à mes frais dans mon pays en d'aller où il me conviendra.

ART. 10.—Si mes femmes et mes enfants venaient à être employés dans l'établissement auquel on me destine, ils jouiraient des mêmes privilèges de mon salaire que la femme 10 francs par mois, une enfants de 9 à 14 ans, 5 francs par mois; ceux au-dessous de cet âge jouiront autant que mes tous les rapports.

ART. 11.— MM ——— auront le droit d'enfoncer le présent contrat en faveur de qui que ce soit, tout en se conformant à ce qui est convenu dans le dit contrat.

MM ——— s'obligent de leur côté envers moi.

ART. 12.— A me payer mon salaire de dix-huit piastres vingt-cinq cents par mois en espèces ou l'équivalent en monnaie ayant cours, depuis le jour à partir duquel commencera les cinq années de mon engagement. Le salaire sera payable mensuellement à la fin de chaque mois et moi tié à la fin de l'année.

ART. 13.—A me faire donner dans l'intérieur et tous les soins, remèdes et assistance de médecin pendant la durée qu'exigeront mes souffrances et ma convalescence, pour le cas bien entendu, où ces soins n'en eux seraient indépendance d'un acte de ma volonté, car dans le cas contraire, les soins et médicaments seraient à ma charge.

ART. 14.—A me donner tous les ans deux vêtements complets, une chemise de laine et une couverture.

ART. 15.—A me fournir gratis mon passage d'aller jusqu'à ——— à me nourrir à bord et à ma garantir mon passage de retour moyennant la retenue d'un vingtième de mon salaire pendant la durée de mon engagement. Et après avoir terminé mon ler engagement en m'offre d'un contracter un nouveau et que cela me convienne j'aurai droit à une prime égale à celle accordée par l'État pour les engagements, mêmes droits au rapatriement devenant réservés.

ART. 16.—A m'avancer la somme de ——— pour mes besoins pour le voyage que je vais entreprendre.

ART. 17.—A me fournir trois vêtements complets, couvertures, matelas et autres effets nécessaires dont l'importance est de ——— qui avec la somme portée dans l'article précédent font la somme de ——— que je m'engage à rembourser à la ——— à l'ordre de la Compagnie, moyennant une retenue mensuelle de 40 à que me fera sur mon salaire la personne à laquelle on transférera ce contrat. Il reste bien entendu que pour aucun motif on ne pourra exiger plus 10; ces remboursements.

En foi de quoi nous accomplirons mutuellement ce qui est stipulé dans ce document, dont nous signons deux exemplaires de même teneur, pour avoir ses effet entre ses deux parties.—Fait ——, les signatures. 20nov—1t

'FONDERIE DE LEEDS.
(Établie en 1825.)
AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSÉ—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à desucrer, des moulins à vent, des pompes à chaux, des Wowell, des fourneaux, des barres de grate, toutes sortes d'ouvrages pour habitations et batteaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

LEEDS & Co.

Confiserie de l'Opéra.
Angle des rues Bourbon et Toulouse.)

J. HEMBERT annonce au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de lunch le 2 novembre prochain. On trouvera chez lui, à toute heure, café, chocolat, soupe aux huîtres, pâtés truffés, dinde mayonnaise, &c., &c. Enfin toute la variété de patisserie qui lui a valu le patronage dont on l'a honoré depuis l'ouverture de son établissement; ainsi que bonbons et fruits des plus fins et des mieux assortis. Pendant les représentations du théâtre de l'Opéra on trouvera toujours chez lui punch Prince Régent, savin chaud, en chaud et au kirsch.

4nov—1m

AVANCES! AVANCES!

NOUS FESONS
DES AVANCES
Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & C de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
LEVY & DAUPHIN,
rue Carondelet No 27.

GEO. M'D. PITFIELD,
(Autrefois de la maison J. BURKE & Bro.)
Courtier de marchandises
39.....BANK PLACE.....39

N. B.—Il donnera tous ses soins à la vente des FOINS DE L'EMBALLAGE, SANS UN FITER, COURSES CAFÉS, SUCRES, POIRE, SEL, &c. 14 oct—3m

Vins, Eaux de vie, Vermouth,
Et débarquement du brick Américain de 1er tonnelle, à Adams, Lamont, de Bordeaux.
A vendre par ces compagnies—
—Articles de Bordeaux—
100 barriques VIN ROUGE,
100 caisses ABSINTHE, Roger,
50 et 100 plus vieille EAU DE VIE DE COGNAC
Jos. J. Dubois, H. J. Mounié & Cie,
10 caisses de 12 bouteilles vieille EAU DE VIE DE COGNAC 1848, J. Dubois, H. J. Mounié & Cie,
10 et 20 de 1846 COGNAC 1846, de de
—Articles de Marseille—
600 caisses et paniers HUILE PLAGNIOL,
200 BERGERAC qualité supérieure,
200 BURGUNDY PORT de
200 PRIEURÉ de
200 VERMOUTH de
50 BOUCHALAISE VIN rouge coupé,
200 VERMOUTH tous à bon compteur, de la marque connue de King et Robert.
BEULEPOUR & CO.,
15 nov—t 15, rue Conti.

SPECTACLES.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SPALDING, ROGERS & WIDWELL.....Directeurs

Jeudi, Vendredi et Samedi—Représentation à Midi et la Soir, le 23, 24 et le 25 novembre.

LE CIRQUE MONSTRE
De Thayer & Noyes,

Composé des meilleurs Ecuyers et Ecuyères, Acrobates, Equilibristes, Voltigeurs, Pallasses, Animaux Savants, &c, qu'il y ait

EN AMERIQUE!

SAM. STICKNEY, ancien directeur de Cirque, et ses enfans, nés dans cette ville, font partie de la troupe.

Le programme est changé tous les soirs.

Retenue vos places d'avance. Mont

SPECTACLE.

Le petit théâtre exposé, coin Bien et de la rue St-Charles, en face du Pensionnat St-Charles, pour le RUE DIENT MODELES DU CIRQUE de Monte d'Amérique, de New-York et spécialement de la manière la plus frappante, la merveilleuse configuration du corps humain lorsqu'il est mis en mouvement par machines. 27 nov—6

FOIRE.

LA Société des Enfants de Marie ergnise en ce moment, sous les auspices du Rév. M. Turgis, aussi de New Ibe réglement de fondation, une foire au profit des pauvres et des enfants des soldats tués pendant les quatre dernières années de guerre. La foire s'ouvrira, le 9 décembre, dans la Loge de la Fidelia Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe. On reçoit des remerciements les offrandes qui pourront être adressées à la Société.

UN GRAND BAL PARE,
Sera donné par la Société
Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance
ET D'ASSISTANCE MUTUELLE
AU MASONIC HALL,
Rue St. Charles,
Le Samedi, 23 Décembre 1865.
DIRECTEURS.

J Lorber A Schneider G Schwebel
J Gaenbe O Davis D Meunier
A Gambade L Lemaire A Gruber
A Schreiner A Gubbo Chr. Kiest
A Zimmermann L E Marchand O Morin
Comité d'Organisation et d'Invitation
L E MARCHAND, — L GRUBER
A F SCHNEIDER
PRIX DU BILLET - - - - $2,00

Le Comité d'Invitation se réunit les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine, 201, rue de Chartres, à 7 heures du soir.

Le restauration du restaurant, de la barre et du vestiaire sera vendue le jeudi, 14 décembre, à 7 heures du soir, aux plus offrant Meilleur et Chartres, au premier. 23nov—1m

PRODUITS DE CUBA.

CIGARES DE LA HAVANE, marques de choix,
TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLES, pour capes et trique,
CIGARETTES de la MARQUE HONRADEZ PICADURA,
UN FORT STOCK CONSTAMMENT EN MAGASINS et à vendre par
ADAMO & FRERE.
16 nov—3m Rue Orcrier, No 77.

CHANGEMENT DE MAGASIN

J'AI transporté mon magasin au No 39 de la rue des Magasins, près le coin de la rue Ladreyère.
4nov—1m C S FALLS.

AVIS.

On a besoin immédiatement, à la seconde aile de l'Hôpital Parish, d'un Portier, d'un Veilleur, et d'un Boulanger, d'un GARÇON DE SALLE et d'un COMMIS 1nov—3t

A VENDRE,

DEUX LITS DE TERRE situés au-dessus d'Algier, à la limite des paroisses Orléans et Jefferson, vers droite de Gentilly. Sur un des lots est bâtie une maison. Les deux mesurent de terre sont contenu et de bonnes barrières

S'adresser sur les lieux, à HENRY NICKLAUS.
18nov—1m

MODES.

MME ROBERT, précédemment rue du Canal No 126, vient de transférer son magasin de modes au No 170 rue du Canal, à côté de l'église du Christ, entre Rampart et Burgundy. Elle remercie ses pratiques de la confiance qu'elle a toujours montrée pour elle, et espère toujours en mériter la continuation. Elle trouvera dans ses nouveaux magasin un assortiment complet de chapeaux de velours, de crêpe, de dentelles, de rubans, fleurs, plumes, &c. Elle a aussi un choix de dernier genre, tulles gaz, rubans, dentelles, manteaux, arabesques, fleurs, chapeaux de dames, chapeaux ronds, bonnets de campagnes, etc. 1nov—1m

A vendre pour cause de départ,

DANS la paroisse Plaquemines, à 40 milles de la Nouvelle-Orléans, rive droite.—Environ 8 arpents de face, sur 40 arpents de profondeur et 150 arpents ruiné couplet de terre en culture. Sur ce moulin à vapeur, et un canal pour le passage des pirogues d'un bout. Une grocerie et boîtes d'occasion au rapport. Pour de détails s'adresser à M. DE LA TAILLEFERRO, au chez A SOCOLA, No 149 Vieille-Levée, coin Toulouse. Cet établissement pour toute l'habitation ou une partie seulement. 11nov—1m

AVIS.

LE public est prévenu que dans la nuit du samedi au dimanche derniers les billets suivants ont été volés au chez M. Schiele, à Jefferson City, savoir:

1o—Un billet de la somme de cinq mille six cent vingt huit piastres et quatre vingt trois sous souscrit par M. John Bagley, à quatre mois après sa date, daté du 27 avril 1865, et payable à un an, avec intérêts à huit pour cent de la date, garanti par hypothèque, et paraphé par le notaire Joseph Cavillier, et lui remis à M. H.

2o—Un billet de la somme de cinq cents piastres souscrit par M. Marcelin Pastoret, à son ordre et par lui endossé, daté du 25 janvier 1863, et payable à un an de date, garanti par hypothèque, et paraphé par le notaire Joseph Cavillier, et lui remis à M. H.

3o—Un billet de M. Thiolle de la somme de cent vingt cinq piastres, daté du 24 septembre 1864.

4o—Un billet de Jean Bertholet de la somme de deux cents piastres, daté du 25 avril 1864.

5o—Un billet de M. Théophile Thiolle de la somme de trois cents piastres, daté du 24 août 1861.

Ces billets appartiennent au soussigné: le public est prévenu de ne pas les négocier, attendu que le paiement en a été arrêté entre les mains des tireurs.

Nlle Orléans, 7 novembre 1865.
FRANÇOIS VERGEZ
13 nov 4fois 13

BOIS DE CHAUFFAGE,
de Chêne, plaine, frêne, olivier & cyprès

DEUX MILLE CORDES à vendre en gros et au détail, livrable à domicile, par
B. FRAMERS, No 46 rue St-Charles,
Dépôt de bois manufacturé Claiborne et Toulouse.

AUX FAMILLES—Voici le moment d'acheter du bois pour l'hiver. Les soussignés ont en vente un grand lot de bois de chêne, coupé en bûches de 4 pieds, livrable à domicile, No 11 rue Ste Anne, en à mon magasin, ou en dépôt de bois, ouvert tous les jours au matin. Les soussignés ont aussi en vente des bouleaux de 4 pieds, qui sont recherchés comme certaine quantité, sont prié de s'adresser rue St. Charles No 46, en face l'hôtel. Les ordres de la ville seront exécutés promptement et soigneusement.
ANT. DUBUISSON, Jr. BONNOT
J. BONNOT & CO.
Etablissement de Pompes Funèbres,
situé rue Ste. Anne,
Entre Chartres et Rue, et établi depuis plus de 25 ans

DEPOT de CERCUEILS METALLIQUES, et bois de toutes sortes richement garnis et ornés.

On y trouve aussi Fosse et Grande Corbillarde, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements.

MAGASIN
81.....Rue Ste-Anne.....81
Sept—3m M J S

La Sentinelle du Sud,
Organe officiel de la paroisse St Landry et de la ville d'Opelousas,
Journal hebdomadaire publié en français et en anglais à Opelousas, Louisiana.—Il possède une grande circulation et est un des meilleurs organes de publicité pour $12 par 1 pouce. 19oct—3m

GRAND EXPRESS DU NORD
de l'Est et de l'Ouest.
Capital—Trois millions de piastres.
Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie rapide journellement un Express pour ces les ports des Etats-Unis et des Cotes.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points de Texas.

Elle se rattache, à New York, à l'Express de la Cotte-rie de Wells, Fargo & Co, et au Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le tout sûr et plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.

ANDW. STEWART, J. A. AVARA
A. STEWART & CO.,
Marchands Commissionnaires
et Expéditeurs.

Marchands d'articles de boisson et d'habitations,
No 4 rue Peters, ou Nlle-Levée,
Quai Canal (au bas de la Douane), Nlle-Orléans, Lou.

Il se chargent de la vente et de l'emmagasinage de toutes sortes de produits. Ils font des avances libérales sur les consignations et de per ne sujet à déplacement. Ils sont agents de l'Empire de la Bivière Rouge.

VIOLETT, BLACK & CO.,
(*W. A. Violett, Esq. T. Black, Saml. Henderson.*)
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands Commissionnaires,
139.....Rue Gravier.....139
Nlle-Orléans.

CONFECTIONS,
Nouveautés.

REÇU par le steamer Alabama, Voie directe de Liverpool, et attendu par steamer Gambia, et autres de la même ligne, un assortiment de marchandises sèches susdites, choisies avec soin et fabriquées sur commande spéciale pour le marché de la Nlle-Orléans.

Confections deuil, haute nouveauté, dernier genre de Paris.

Un grand assortiment de marchandises américaines convenables pour la ville et la campagne.

F. JACOB,
Entre— coin Chartres et Dauphine.

CHAMPAGNE
VIPER RESERVE.

EN débarquement du steamer Hermine,
200 PANIERS, à vendre par
E. BAILLY DE MONCHARD, Jr,
Nov—1t 39 et 41 rue Vieille Levée.

STEAMERS RÉUNIS LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLÉANS

Partant exacte à la Havane et à Cienfuegos

Le compagnie de steamers anglais et américains, HERMUS,

Capitaine [illegible]

LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS, et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

	tonnage.	capitaines
LOUISIANA	1711	F. Cousins
MISSISSIPPI	1705	J. Cousins
FLORIDA	1698	S. Baker
MISSOURI	1304	A. Hancock
ARKANSAS	1300	S. Sawyer
ALABAMA	1295	R. Glover
GEORGIA	1293	J. Cousins
CAROLINA	1291	J. Hanley
BOLIVIAN	1200	H. P. Cousins

Le FLORIDA, SAMEDI, 2 décembre, à 4 heures P. M.

Le BOLIVIAN, SAMEDI, 16 décembre, et, ensuite, un des steamers de la ligne tous les deux samedis.

Le FLORIDA partira exactement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et ne sera retardé à n'importe quelle circonstance.

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or, ou l'équivalent en billets des Etats-Unis.

Pour le fret ou l'affréter à

WM. HUNTER & Co,
rue Carondelet, No 61.

Le connaissement pour cette compagnie (qu'il n'y aura qu'à signer) s'obtiendront au bureau de Passat, comme ci-dessus. 1nov

DE LA Nlle ORLEANS A LA HAVANE
Compagnie de steamers anglais et américains.

Le magnifique steamer de fer classe,

FLORIDA,
Commandant T. BAKER
(1027 tonneaux)

Partira pour le port ci-dessus SAMEDI, 2 décembre. Se connaissements pour les passages de première classe sont aux prêts.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. HUNTER & CO.,
Rue Carondelet, No 61.

N. B.—Le BOLIVIAN partira SAMEDI, 16 décembre, et sera suivi d'un des steamers de la compagnie tous les deux samedis. 23nov—

Pour NEW YORK, directement,
Compagnie de Cabotage.

Départ, SAMEDI, 25 novembre, à 6 heures du soir.

POUR NEW YORK.

Le steamer "ALABAMA",
Capitaine Lieubenne,
partira de son wharf, en poteau 31, 1er District, étant qu'il est dit ci-dessus.

Première chambre..... $50
Pour fret ou passage, s'adresser à
E. L. LACOSTE,
Rue des Magasins, No 64.

L'ALABAMA sera suivi de—
Balance de la Compagnie de Cabotage", à New York, 27 West Broadway,
14 nov—— D. N. CARRINGTON, Esq. Agent.

Pour Galveston et Indianola.
Ligne de steamers à basse pression et à deux ponts
La Nouvelle-Orléans et le Texas
POUR GALVESTON ET INDIANOLA
Jour de départ, JEUDI, 30 courant, à 4 heures du matin.

Le steamer
MAGNOLIA,
Commandant W. H. Hutchings, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. C. HARRIS,
au coin des rues Camp et Commerce.

N. B.—Les connaissements seront signés à bord.
On s'adressera pour les emballages aux bureaux MARDIS, 28 décembre, à 4 heures P. M.
Nov—

Ligne directe pour la France:

Service des Paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers intermédiaires bâtiments de cette ligne fonctionneront comme suit entre

WASHINGTON..... 2000 tonneaux.....2000 chevaux
LAFAYETTE..... 2000 ..... 2000 "
EUROPE..... 2000 ..... 2000 "
NAPOLEON III..... 2000 ..... 2000 "
ST. LAURENT..... 2000 ..... 2000 "
FRANKLIN..... de ..... de
VILLE DE PARIS..... de ..... de

Départs de New York.

EUROPE, Dimanche.....vendredi 10 novembre
LAFAYETTE, Samedi.....mercredi 22 novembre
Prix du passage en or:
Premières places, $125. — Secondes places, $60.
Y compris la vin de table pour l'un et l'autre

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pour leur vin les mêmes facilités à mettre au bureau de la Compagnie, qui pour les premières classes, et $40 pour les secondes.

Les passagers sont admis à prendre leurs repas à la table du capitaine, ou à celle des officiers, à leur choix.

Le médecin attaché au service de la Compagnie visite les passagers chaque jour.

Pour plus de détails, s'adresser à
F. D. MACKENZIE,
7, Broadway, Nlle York
A Paris, 12, boulevard des Capucines; Grand Hôtel
Au Havre—chez William Bailey, Cie. 9 fév—1y

MOBILE.

LIGNE DE LA Nlle ORLEANS ET DE MOBILE.

Steamboat à basse pression.

Départ, JEUDI, 23 du courant, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain.

POUR MOBILE—Le beau steamer LOUISE, en fer et à basse pression, commandant D. S. Austin, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à
A. C. HARRIS,
au coin des rues Camp et Commerce.

N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 3 heures et demie.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires—
Le CREOLE, steamer à basse pression.
Départ, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leach, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.

Pour y revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.

Le fret fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à
P. GAUDET,
au coin des rues Carondelet et Gravier
24 oct—

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Retour à basse pression.

Pour Mobile, Mercredi 22 Novembre,

à l'arrivée du convoi de 4½ heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain.

Pour fret ou passage, s'adresser à
C. H. HARRIS,
au coin des rues Camp et Commerce.

On ne recevra pas de fret après 3 heures ½.

RESTAURANT ST LOUIS,
Tenu par Henri Bauchez.
Rue St. Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour familles, messieurs et dames, à la semaine ou au mois à des prix modérés.

M. Henri Bauchez ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à nombreux ses habitués qu'il pourra toujours les loger convenablement ainsi et leurs familles. 26 novembre—

Restaurant Français,
79.....RUE DE CHARTRES.....79
Tenu par M. Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHARTRES GARDIEN.....Propre et bien tenu et la cuisine bien soignée. Repas de jour, soupers, déjeuners, dîners, etc. Repas de noces, parties, etc. Vins et liqueurs des meilleures qualité.

Restaurant Français,
M. FORGET, propriétaire du Restaurant des Amis, No 79, rue de Chartres, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert, dans le susdit établissement, un restaurant français, où il espère, par la propreté et la bonne qualité de ses mets et vins, mériter la confiance qu'il sollicite. Repas de jour, soupers, déjeuners, dîners, etc. Vins et liqueurs des meilleures qualités. 1nov—1m

LA MAISON DORÉE
M. JOSEPH STEINHEIL, propriétaire de la Maison Dorée, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement au magasin attenant occupé par M. DORÉE et situé au No 144 de la rue St Claude, entre les rues Dauphine et Bourbon. 1nov—1m

RESTAURANT VICTOR.

C'EST ici qu'on trouve le meilleur lunch, le meilleur café, le meilleur chocolat, la meilleure soupe à l'huître, le meilleur punch, le meilleur vin, le meilleur cognac, le meilleur whisky, le meilleur rhum, le meilleur gin, le meilleur ale, le meilleur porter, le meilleur cidre, le meilleur lager, le meilleur cigare, le meilleur tabac à priser, le meilleur tabac à chiquer, le meilleur tabac à fumer, le meilleur tout ce qu'il y a de meilleur.
VICTOR, Propriétaire.
11 nov—1m

Boites et Sonliers.

Reçu par les steamers Hamilton et Commodore de Boston.

Boîtes SOUPES et SOULIERS, les uns et les autres de bonne qualité et à bon marché.
JOHN E. COULT,
29 1, rue de la Course.

VENTES JUDICIAIRES.

DE MONTEL & MOLLOT et la Sous MARIE, Greffier.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Le Vente d'une terre et de maisons, dépendant de la succession de feu Jean Baptiste Bienvenu, décédé en cette ville, le 15 juin 1865.

Le public est par ces présentes informé que le soussigné, Commissaire nommé par ordonnance de Son Honneur le Juge Labatut, en date du 3 novembre 1865, vendra publiquement, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'église de la Paroisse, rue Royale, entre celles du Conti et de la Douane, dans la Paroisse, dans la Nouvelle-Orléans, le Dimanche, 26 novembre 1865, à 12 heures, midi, les immeubles dépendant de la succession de feu Jean Baptiste Bienvenu, décédé en cette ville, à la requête de la propriété dont deux sont ci-après décrites:

Deux certains terrains situés en faubourg Vincent, dans la Deuxième Municipalité de cette ville, dépendant des susdits immeubles, et ayant, deux, l'un vers le lac Pontchartrain, et l'autre vers le fleuve Mississippi, chacun trente pieds de front sur la route Bayou Road, sur quarante arpents de profondeur, bornés d'un côté par les terres appartenant à Brady, et de l'autre côté par les terres appartenant à Fazende, ensemble tous les bâtiments, améliorations, appartenances et dépendances quelconques, y attachés ou appartenant, et ayant droit,